



La flore des pointes rocheuses

J.-J. de Granville

▲ Les "battures" au large de la pointe de Karouabo, à marée basse. Les "battures" correspondent à des îlots rocheux isolés en pleine mer, dont seul le sommet demeure émergé à marée haute. La végétation terrestre est limitée à cette partie sommitale située au-dessus de la zone de balancement des marées.

Les pointes rocheuses correspondent aux rares sites où le bouclier constitué de roches métamorphiques très anciennes s'avance jusqu'au littoral, entrecoupant des plaines latéritiques ou alluvionnaires plus ou moins récentes. Ces avancées constituent en Guyane des anomalies par rapport à l'immensité et à l'uniformité des zones soumises au dépôt des vases amazoniennes. Constituant pour la flore une mosaïque de micro-habitats sélectifs, plus ou moins exposés aux embruns, leur importance écologique est grande car elles contribuent à enrichir la diversité végétale de l'ensemble de la bande côtière guyanaise.



Par définition, la flore et la végétation des pointes rocheuses font partie de la même entité que celles des collines du socle précambrien de l'intérieur, dont elles se rapprochent par la structure de leur végétation et leur composition floristique, du moins sur les pentes les moins fortes et au sommet des collines (Montabo, Bourda, etc.). Dans ces zones, la profondeur du sol permet l'existence de forêts relativement riches et "belles".



▲ Palmier "moucaya", *Acrocomia aculeata*, au pied de la colline de Montabo.
© J.-J. de Granville

Cependant, à l'approche du littoral et en bas des pentes les plus abruptes au relief souvent chaotique, plusieurs facteurs du milieu particulièrement contraignants limitent le développement de la végétation et de la diversité de la flore. Ce sont essentiellement : la pente, l'absence de sol, le vent et les embruns.

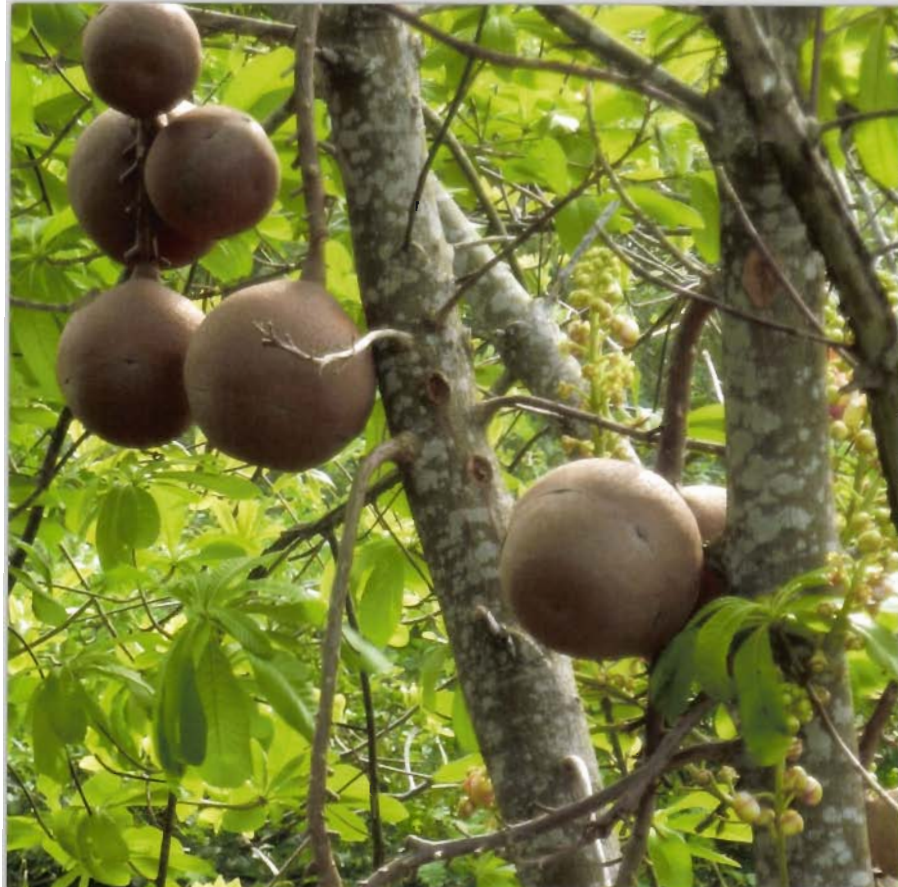
Parmi les grands arbres et les plus fréquemment observés, on note le "fromager" *Ceiba pentandra* et "l'arbre à boulets de canons", *Couroupita guianensis*. Ce dernier, particulièrement abondant sur la colline de Montravel, est strictement limité à la zone côtière et totalement absent des forêts de l'intérieur de la Guyane. La forêt, plus basse et fragmentée, qui descend parfois jusqu'à la limite des marées hautes, est comparativement très appauvrie en espèces. Certaines, plus adaptées, deviennent localement fréquentes comme "l'encens", *Protium heptaphyllum*, *Ficus amazonica*, *Coussapoa asperifolia*, dont le nom vient de la texture très rugueuse de ses feuilles et le "monbin", *Spondias mombin*. Ce dernier produit des fruits jaunes en forme de petites prunes, à la pulpe comestible, acide et très parfumée, qui sont recherchées pour la fabrication de liqueurs. C'est également le domaine du palmier "moucaya", *Acrocomia aculeata*, strictement inféodé aux milieux ouverts du littoral et ainsi présent dans certaines savanes mais

▼ Végétation des pointes rocheuses dominée, sur les pentes, par les rosettes de *Furcraea foetida* et, au sommet, par le Cactus cierge, *Cereus hexagonus*, dont les populations sont en forte régression.
© J.-J. de Granville

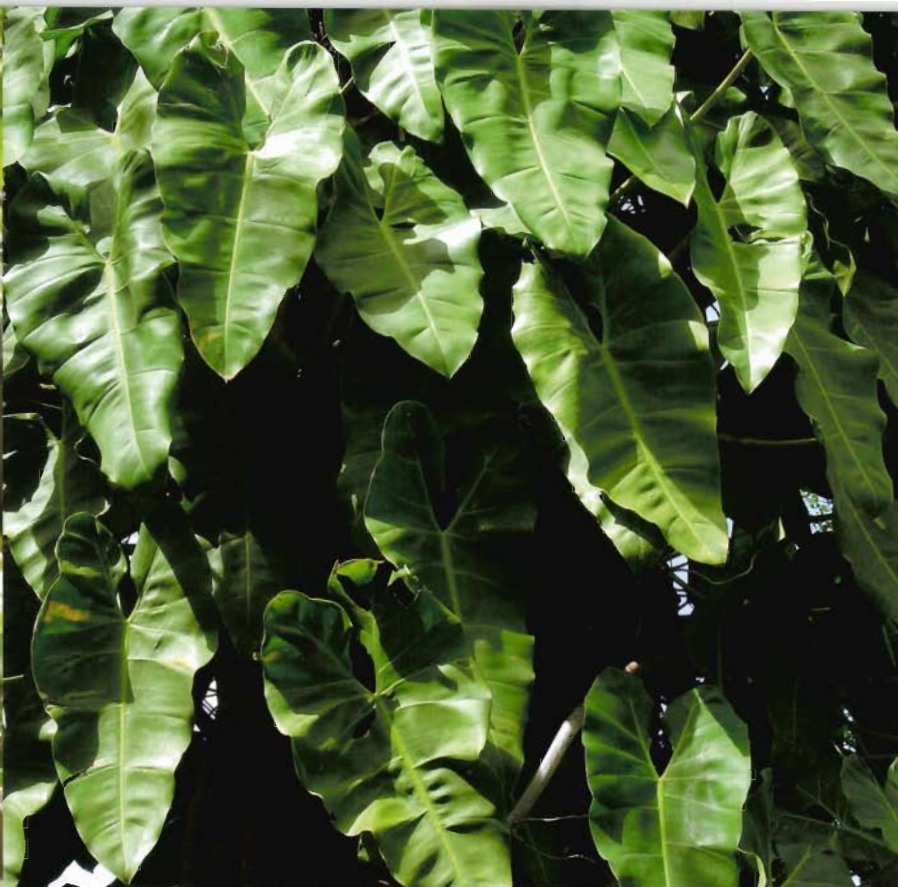
▲ *Entada polystachya* (Mimosacées) en fleurs, sur les rochers d'un îlot, au large de la pointe Karouabo.
© J.-J. de Granville

◀ Double-page précédente : Communauté végétale se développant au sein des cuvettes temporaires localisées au sommet des dalles rocheuses (pointe des Roches à Kourou).





▲ ▲ Fructifications de "l'arbre à boulets de canon", *Couroupita guianensis* (Lécythidacées).



▲ L'une des espèces les plus remarquables de ces habitats est *Philodendron acutatum*, une liane rampant sur les rochers.
© I.-J. de Granville

également sur les avancées rocheuses de la côte. Il est particulièrement abondant sur les flancs de la colline du Mahury. La lisière de la forêt et des broussailles exposées aux alizés est souvent envahie de lianes, notamment *Entada polystachya*, *Omphalea diandra*, *Cydista æquinoctialis* et par le palmier grimpant *Desmoncus orthacanthos* dont l'extrémité des feuilles, munie de longues épines en forme de harpons, constitue un système d'accrochage très efficace régulièrement expérimenté et à leurs dépens par les promeneurs. L'espèce qui marque le plus la physionomie de cet habitat est probablement *Philodendron acutatum*, qui rampe sur les rochers et forme des manchons autour des troncs. Sur les rochers les plus exposés aux embruns marins et soumis à un ensoleillement important, la végétation, herbacée ou sous-arbustive, est très discontinue, localisée dans les fissures, les anfractuosités et les vasques.

Des espèces emblématiques

Deux espèces particulièrement spectaculaires et emblématiques occupent, par endroits, cet habitat fragile et sont, de ce fait, intégralement protégées par arrêté ministériel depuis 2001. Ce sont le "cactus-

cierge", *Cereus hexagonus*, très menacé et en forte régression et *Furcraea fœtida*, dont les grandes rosettes de feuilles dressées et charnues attirent le regard. Cette dernière espèce ne fleurit qu'une fois et meurt par la suite. Sa reproduction est assurée par des bulbilles disséminées depuis son immense inflorescence pouvant atteindre 5 m de haut. Les autres espèces herbacées les plus fréquentes appartiennent en majorité aux familles des Cypéracées et Poacées ("graminées") en association avec *Talinum paniculatum* et *Ludwigia octovalvis*. ●



▲ Belle population de *Furcraea fœtida* (Agavacées) sur les rochers du littoral.
© I.-J. de Granville



▲ Fleur du Cactus cierge, *Cereus hexagonus* (Cactacées).
© I.-J. de Granville

Granville Jean-Jacques de.

La flore des pointes rocheuses.

In Guiral Daniel (ed.), Le Guen R. (ed.). Guyane océane.

Beaumont-de-Lomagne (FRA) : R. Le Guen ; Marseille (FRA) : IRD, 2012, p. 104-107. ISBN 978-2-7099-1722-3